COLLOQUE

LE PARQUET EUROPEEN : ENTRE PRÉSENT ET AVENIR

16 mai 2022

Grand' Chambre de la Cour de cassation
Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1er Ce colloque est à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation

Colloque à la Cour de cassation

LE PARQUET EUROPEEN : entre présent et avenir

Allocutions d'ouverture par François MOLINS, procureur général près la Cour de cassation et Frédéric BAAB, procureur européen français.

> Matinée : Un encrage singulier du Parquet européen

Sous la présidence de Didier REBUT, professeur à l'université de Paris Panthéon-Assas, directeur de l'institut de criminologie et de droit pénal de Paris

> Après-midi : Les perspectives d'action du Parquet européen

Sous la présidence de Renaud SALOMON, avocat général à la Cour de cassation, professeur associé à l'université Paris Dauphine PSL